

La Semaine Religieuse

DE
Québec

VOL. XVIII

Québec, 3 mars 1903

No 29

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V. A. HUARD

SOMMAIRE

— o —

Calendrier, 449. — Les Quarante-Heures de la semaine, 449. — Le règlement du carême, 450. — La persécution en France, 450. — Feu le chanoine Trépanier, 451. — L'ouvroir de Notre-Dame d'Afrique, 453. — Orléans, 462. — Bibliographie, 463.

Calendrier

— o —

4	DIM.	vl	Idu Carême. <i>Kyr.</i> des dim. du Car. Vêp. de ce dim., mém. de S. Casimir Vêp.) Suff.)
5	Lundi	tv	De la férie.
6	Mardi	tv	De la férie.
7	Mer.	b	Quatre-Temps. S. Thomas d'Aquin, confesseur et docteur.
8	Jeudi	b	S. Jean de Dieu, confesseur.
9	Vend.	r	Quatre-Temps. Ste Lance de N.-S. J.-C. <i>dbl. maj.</i>
10	Samd.	tr	Quatre-Temps. Les SS. 40 Martyrs.

Les Quarante-Heures de la semaine

— o —

5 mars, Saint-Casimir. — 6, Saint-Pacôme. — 7, L'Islet. — 8, Saint-Joseph de Lévis. — 10, Couvent des Franciscaines Missionnaires, Sainte-Anne de Beaupré.

Le règlement du Carême

— o —

(Extrait de la Circulaire du 22 janvier 1906.)

Le règlement du Carême pour 1906 sera le même que celui de l'année dernière. En vertu d'un Indult spécial du Saint-Siège en date du 27 janvier 1905 :

1° Il est permis de faire gras chacun des dimanches du Carême à tous les repas.

2° Il est permis de faire gras tous les lundis, mardis et jeudis, sans excepter ceux de la semaine sainte, et tous les samedis, excepté celui de la semaine des Quatre-Temps et le samedi saint ; mais dans ces jours il ne sera permis de faire gras qu'à un seul repas, dans lequel il est interdit de faire usage du poisson.

3° Tous les mercredis et vendredis du Carême sont des jours d'abstinence à tous les repas.

4° Le jeûne reste obligatoire pour chacun des jours du Carême, excepté les dimanches.

Pour compenser cette faveur du Saint-Siège qui veut bien adoucir la loi de l'Eglise, les fidèles devront faire une aumône. En conséquence, il y aura dans chaque église ou chapelle publique de ce diocèse un tronc spécial que MM. les curés auront soin de faire placer et d'indiquer aux paroissiens pour recevoir les aumônes du Carême. Ces aumônes seront transmises au Procureur de l'Archevêché immédiatement après Pâques pour être employées aux œuvres de charité du diocèse, au choix de l'Ordinaire.

La persécution en France

— o —

Le monde entier, peut-on dire, éprouve une véritable stupeur à suivre les événements qui se passent en France, ces semaines-ci, et à voir surtout les catholiques français se soulever dans toutes les parties du pays pour la défense de leurs églises paroissiales. Qui se serait attendu à un pareil spectacle chez un peuple où la foi paraissait presque éteinte ?

C'est le gouvernement maçonnique lui-même qui a provoqué ce réveil si consolant de la vieille foi catholique, par la hâte qu'il met à exécuter l'un des vexations nombreuses inscrites dans la loi dite de Séparation de l'Eglise et de l'Etat, promulguée au mois de décembre dernier.

Sous prétexte, en effet, de régulariser la dévolution des biens possédés actuellement par les fabriques en faveur des « associations cultuelles » qui doivent, suivant la loi, leur succéder, cette loi prescrit de faire l'inventaire de tous les objets du culte. Et le gouvernement fait procéder à ces inventaires avant même que le Souverain Pontife ait indiqué aux catholiques s'ils devront ou non accepter le régime imposé par cette loi, et qui semble si opposé à la constitution même de l'Eglise.

Mais les catholiques sentent très bien, d'après l'expérience du passé, que cet inventaire n'est que la préparation plus ou moins éloignée d'une spoliation pure et simple. Aussi, les fidèles, d'eux-mêmes et souvent malgré les conseils de modération donnés par le clergé, font la garde dans les églises, et s'opposent à l'action des fonctionnaires chargés de dresser l'inventaire. Le gouvernement, lui, lance ses gendarmes et même l'armée à l'assaut des églises, et des luttes sanglantes s'engagent partout. Nos lecteurs ont déjà pu connaître par les journaux quelques détails de ces assauts donnés aux églises, des combats violents qui les ont marqués, et des excessives pénalités que les tribunaux ont infligées aux fidèles mis en arrestation au cours de ces manifestations de la véritable guerre de religion qui sévit aujourd'hui en France.

Le télégraphe nous annonçait, il y a dix jours, la publication d'une encyclique pontificale adressée aux catholiques de France par N. S. P. Pie X. En Amérique, on attend partout avec impatience que le courrier apporte le texte de ce document d'une importance capitale. Nous le publierons nous-même avec satisfaction, dès que nous l'aurons reçu.

Feu le chanoine Trépanier

Après une longue et douloureuse maladie, M. le chanoine F.-X. Trépanier vient de rendre son âme à Dieu. Prêtre modèle, pieux et charitable, il occupait dans le clergé de Montréal

une place à part, tant par ses qualités du cœur et de l'esprit, que par le ministère spécial qu'il exerçait à l'Institution des Sourdes-Muettes depuis trente-cinq ans.

Il est né à Sainte-Geneviève le 13 novembre 1835.

Lorsqu'il fut en âge de faire ses études et de s'abandonner à sa vocation, il se confia à la direction des Messieurs de Saint-Sulpice, qu'il vénéra toujours comme de grands bienfaiteurs; il fut conduit par eux aux portes du sanctuaire. Séminariste, il devint professeur au collège de Montréal; puis, plus tard, séminariste encore, Mgr Bourget l'appela près de lui comme secrétaire et maître des cérémonies. Ordonné prêtre le 19 septembre 1868, il fut nommé quelque temps après directeur du collège de Varennes, poste qu'il occupa pendant deux ans et deux mois; la maladie le força ensuite au repos complet pendant près d'une année. Ce repos refit ses forces et lui permit de répondre de nouveau à l'appel de Mgr Bourget, qui le plaça dans un ministère spécial, où il pourrait exploiter les ressources de son grand cœur et de son vaste esprit. Ce fut donc le 30 octobre 1871 qu'il arriva à l'Institution des Sourdes-Muettes.

L'Institution n'était alors qu'à l'état de formation. Grâce à sa collaboration constante, tant auprès d'amis personnels nombreux et distingués, qu'auprès des évêques des différents diocèses et des gouvernants, la communauté des Sœurs de la Providence put conduire à bonne fin l'œuvre si bien commencée en 1851, à la Longue-Pointe, par la Mère Marie de Bonsecours.

Deux fois, dans l'intérêt de l'œuvre, il fit le voyage d'Europe afin d'étudier dans les écoles de Sourds-Muets de France et de Belgique les meilleures méthodes d'enseignement. Ses connaissances dans cette branche d'enseignement si difficile, lui permirent de rendre d'inappréciables services. Patiemment, avec tact et jugement, il réussit en dépit des difficultés à introduire ce que la science en cet art considère de plus moderne, et à placer la vaste institution d'aujourd'hui sur un pied d'égalité avec les meilleures maisons d'éducation du même genre des différents pays de l'Europe et des États-Unis.

Il n'est pas étonnant que le regret soit général, en face de cette mort, qui enlève au clergé de la Province ecclésiastique de Montréal un de ses membres les plus respectés, à l'Eglise,

un de ses plus fidèles serviteurs et à la cause de l'éducation, un de ses apôtres les plus dévoués.

En reconnaissance des immenses services rendus à la cause de l'éducation par ce bienfaiteur insigne des Sourdes-Muettes, Mgr Fabre voulut le récompenser en lui conférant, le 12 octobre 1891, le titre de chanoine honoraire de sa cathédrale. Certes, jamais honneur ne fut plus mérité, ni porté avec plus de dignité, sans préjudice pour sa modestie proverbiale.

Ses funérailles ont eu lieu le 14 février. S. G. Mgr l'Archevêque de Québec y assistait

L'ouvroir de N.-D. d'Afrique pour les séminaristes pauvres

— o —

Le 2 février dernier, une nouvelle œuvre diocésaine voyait le jour au postulat des Sœurs Blanches ; on inaugurerait l'« Ouvroir pour les séminaristes pauvres. »

S. G. Monseigneur l'Archevêque voulut bien présider la cérémonie et marquer ainsi sa sympathie pour l'œuvre. Un grand nombre de dames avaient répondu à l'invitation des religieuses.

Le R. P. Forbes, supérieur des Pères Blancs, fut chargé d'exposer le but de l'œuvre, ses motifs, ses moyens, etc. Plusieurs nous ont demandé de publier son allocution ; nous la donnons ici intégralement, dans le but d'intéresser le plus de monde qu'il se pourra à l'ouvroir de N.-D. d'Afrique.

Mesdames,

Vous êtes venues en grand nombre dans ce petit sanctuaire pour répondre à l'invitation des Religieuses Missionnaires de Notre-Dame d'Afrique et vous faire les fondatrices d'une nouvelle œuvre de charité. On m'a prié de vous adresser la parole. — Je ne viens point vous tracer de programme, mais vous dire l'origine et le but de cette œuvre, vous en montrer les motifs, le bien qu'elle est appelée à faire, et les profits que vous en retirerez vous-mêmes pour vos âmes.

Mais auparavant, Monseigneur, veuillez me permettre d'être l'interprète de ces dames pour vous remercier d'avoir bien voulu présider cette pieuse fondation. La présence de Votre Grandeur au milieu de nous est une preuve bien touchante et très

expres-sive de l'intérêt que vous portez à l'œuvre naissante. C'est pour elle une source de bénédictions et un gage de succès; c'est pour les dames qui le patronisent un doux et puissant encouragement. Nous vous disons de tout cœur: Merci!

Pour moi, mesdames, il m'est doux de m'associer à votre belle entreprise par un faible concours. Parmi les créations, pourtant si nombreuses, de la charité diocésaine, il manquait un *ouvroir pour les séminaristes pauvres*. Aujourd'hui, à cette heure, un ouvroir placé sous la protection maternelle de Notre-Dame d'Afrique, est fondé, ayant pour but de venir en aide aux vocations sacerdotales de cet archidiocèse. Je saisis avec joie et gratitude l'occasion de vous féliciter, mesdames, car vous êtes vous-mêmes les fondatrices de cet ouvroir. C'est une joie bien légitime pour moi, qui ne me cache pas d'avoir été au rang des séminaristes pauvres, de soutenir de ma parole celles qui veulent les secourir, car « après le bonheur de faire le bien je n'en connais pas de plus grand que celui de le voir faire et de l'encourager » (P. Caussette).

Il y a deux ans que les Sœurs Blanches, Missionnaires d'Afrique, sont venues s'établir au Canada dans le seul but de trouver à se recruter parmi les jeunes filles canadiennes, en faisant connaître leur congrégation et leurs missions africaines. L'accueil si bienveillant qu'elles reçurent de Mgr l'Archevêque et de toutes les communautés, leur donna confiance dans la réussite de leur œuvre; et la Providence, on peut le dire, a daigné bénir le petit grain de sénevé, le faire germer, pousser et grandir, puisqu'il y a actuellement au noviciat de Birmandreïs, en Afrique, huit Canadiennes, en majorité québécoises, sorties de ce postulat.

Cependant les amies les plus dévouées des Religieuses Missionnaires, les personnes vraiment désireuses de voir notre cher Canada prendre sa part plus grande encore à l'expansion de la foi chez les peuples infidèles, des prêtres, des laïcs, des religieux, des dames du monde reprochaient aux Sœurs Blanches de n'être pas assez connues et de n'avoir point d'œuvre extérieure qui les fit un peu sortir de l'ombre... On leur disait comme autrefois à Notre-Seigneur avant qu'il eût trente ans: *Manifesta te ipsum mundo* — « Montrez-vous au monde. » Et elles pouvaient répondre comme le Divin Maître:

Nondum venit hora mea. Ce n'est pas encore l'heure.

L'heure devait venir. Je ne vous dirai pas tous les détours par lesquels il plut à Dieu de les faire passer, ni tous les projets qui se succédèrent. — Ce qu'on cherchait c'était de venir en aide aux pauvres par quelque moyen, comme en créant un ouvroir. Mais des ouvroirs pour les pauvres, n'y en avait-il pas heureusement beaucoup dans notre bonne ville de Québec, et le nouveau venu ne gênerait-il pas les autres ?

Une inspiration de Dieu vint donner la solution de cette difficulté. L'ouvroir sera pour les pauvres, oui, mais pour des pauvres d'un rang à part, pour des pauvres qui intéressent plus particulièrement la charité chrétienne, non seulement parce qu'ils ne peuvent rien pour eux-mêmes, comme tous les pauvres, mais parce qu'ils touchent de plus près Notre-Seigneur ; des pauvres auxquels on pourra faire un bien réel, et dont, à la fois, on pourra compter que la reconnaissance sera vive et efficace — quoi de plus engageant ? — je veux dire *les séminaristes pauvres* : ces jeunes gens pauvres, qu'un choix de Dieu a marqués pour être les continuateurs des apôtres et devenir d'autres Jésus-Christ et les dispensateurs des célestes trésors, devenir des prêtres !

Tel le projet fut conçu, tel il fut soumis à Monseigneur l'Archevêque, et il parut excellent à Sa Grandeur, qui daigna le bénir et le recommander instamment à toutes les âmes charitables de son diocèse.

Cette bénédiction, cette instante recommandation, les religieuses vous en ont fait part, mesdames. Vous aussi, vous avez accueilli avec joie cette œuvre nouvelle, et je vois votre piété envers Notre-Seigneur se manifester aujourd'hui d'une manière singulièrement frappante par l'intérêt que vous portez à ceux des pauvres qui Lui sont assurément les plus chers.

Depuis longtemps, je le sais, les séminaristes pauvres sont l'objet de la charité diocésaine. Des bourses fondées au Séminaire assurent à nombre d'entre eux la pension et l'instruction gratuites durant tout le temps de leurs études, et chaque année des quêtes se font dans les églises de l'archidiocèse pour subvenir à l'insuffisance des bourses, vu le trop grand nombre de ceux qu'il faut secourir.

Et les fidèles donnent généreusement parce qu'ils compren-

ment la nécessité de ces aumônes et toute la beauté d'une pareille charité. Mais, il faut bien le dire, tout cela est encore insuffisant. C'est bien de procurer aux séminaristes pauvres le vivre et le couvert, le pain matériel et celui de la science : la charité y pourvoit ; mais le vêtement, y pourvoira-t-elle aussi ?

Ne nous inquiétons point. Oui, la charité y pourvoira. Car la charité a bien des formes. Il en est d'elle comme des bijoux qui parent l'épouse du Christ, *circumdatus varietate, circumamicta varietatibus*, elle a toutes les variétés ; elle participe à la nature des inspirations que l'Esprit Saint souffle dans l'Eglise : *Caritas diffusa est in cordibus per Spiritum Sanctum*, elle se répand de toutes manières, ses formes varient à l'infini, elle répond à tous les besoins.

De tout temps dans l'Eglise cette forme de la charité, mesdames, a été en honneur, et elle remonte aux temps apostoliques, au temps même de Notre-Seigneur.

Les Actes des Apôtres (ch. IX), dans une page touchante, nous montrent saint Pierre faisant un de ses plus grands miracles en faveur d'une généreuse chrétienne nommée Dorcas ou Tabithe qui utilisait précisément ses loisirs à confectionner des vêtements pour les Apôtres et les prêtres. Dorcas demeurait à Jaffa. Un jour, saint Pierre apprend que Dorcas vient de mourir. Il était à Lydda. Il se rend en hâte à Jaffa, à la maison de la sainte chrétienne, auprès de la dépouille mortuaire. Là, des veuves en larmes lui montrent les tuniques que Dorcas avait tissées pour lui et ses disciples. Cette charité émeut profondément le cœur de l'Apôtre. Et voyez, mesdames, ce que la reconnaissance lui fait faire : Pierre se met à genoux, il prie, et, se tournant vers la morte il dit : « Tabithe, lève-toi ! » et la prenant par la main, dit le texte sacré, il la rend pleine de vie aux personnes qui l'entourent.

Mais avant Dorcas ou Tabithe, d'autres saintes femmes avaient voué leur vie à subvenir, par le travail de leurs mains, aux besoins des Apôtres et du Divin Maître Lui-même. Et sûrement l'on peut dire que ce fut de la Sainte Vierge elle-même qu'elles prirent cet exemple. Pendant que Marie prenait soin de Jésus et lui tissait des vêtements, les autres saintes femmes faisaient de même pour les Apôtres.

« Qui ne sait, en effet, dit Mgr Gay, que Marie a tissé pour

« Jésus-Christ cette tunique sans couture qu'Il garda, dit-on, « toute sa vie, qu'Il baigna de son sang au jardin des Oliviers, « et que les soldats, accomplissant à leur insu une prophétie « célèbre, tirèrent au sort sur le Calvaire ? Je me plais à penser « que Jésus ne porta jamais d'autres vêtements que ceux qu'a- « vait fabriqués sa Mère, et je le crois, en particulier, de ceux « qui touchaient immédiatement sa chair immaculée. Cette « Vierge Sainte était seule assez pure pour vêtir de ses mains « cet Etre incomparable et adorable qui donne le vêtement « aux lis et dont l'essence est la sainteté ».

Ce que fit Marie pour Jésus, vous le ferez, mesdames, pour les séminaristes pauvres. Que dis-je ? vous le ferez pour Jésus Lui-même ! Car si déjà Il reconnaît pour fait à Lui-même ce que l'on fait au plus petit d'entre les siens, que ne dira-t-Il pas de ce que vous ferez à ceux qui par état sont d'autres Lui-même ? *Sacerdos alter Christus* ! Le prêtre ! c'est un autre Jésus-Christ ! C'est le même pouvoir divin de remettre les péchés ! C'est le même sacerdoce pour accomplir le sacrifice du Calvaire ! C'est la même personne, puisqu'Il a dit au prêtre : celui qui vous écoute m'écoute, celui qui vous méprise me méprise ! Et alors, comme elle sera particulièrement vraie cette parole dans la bouche du Divin Juge au dernier jour, quand, s'adressant au groupe des personnes charitables qui auront donné quelque peu de leur temps à un ouvroir pour les séminaristes pauvres, Il leur dira : « J'ai été dans le besoin et vous m'avez secouru, j'ai été nu et vous m'avez donné des vêtements. Venez donc maintenant, vous les bénis de mon Père, entrez dans ma joie et recevez la couronne que votre charité vous a conquise. »

Et voilà, mesdames, la récompense promise. C'est la vie éternelle.

Mais il y a aussi pour la vie d'ici-bas le centuple promis : et c'est une couronne aussi qui sera pour vous le gage de celle de la vie future, et ce sont des consolations qui seront l'avant-goût de celles qui n'auront point de fin. Je parle ici des consolations que vous trouverez dans la pensée d'être les coopératrices des prêtres dans l'œuvre du salut des âmes. Car ces séminaristes pauvres que vos mains auront vêtus, une fois

que les leurs auront reçu l'onction sacerdotale, ne les lèveront-ils pas pour vous bénir, et ne vous devront-ils pas en grande partie les fruits de leur saint ministère ? Ces prêtres, je le vois vous inviter à contempler les moissons qu'ils ont amassées dans les greniers du Père Céleste, les âmes que leur ministère a sauvées, les enfants qu'ils ont engendrés à Dieu et à l'Eglise par le saint baptême, les pécheurs ramenés au Seigneur, les pénitents consolés, éclairés, sanctifiés, et tant d'absolutions données, tant de messes célébrées, et les œuvres de zèle entreprises par eux et bénies de Dieu ; tout ce cortège enfin de prérogatives et de fonctions, de joies saintes et de consolations qui se rattachent à leur consécration sacerdotale, tout ce qu'ils ont comme prêtres, en un mot, *vos prêtres*, mesdames, vous en tresseront une couronne et vous l'offriront en disant : « Recevez-la, elle est bien vôtre aussi, cette couronne, puisque c'est à vous, à votre charité que nous devons les fleurons qui la composent !

A cet hommage de la reconnaissance de vos prêtres, ajoutez maintenant les droits que vous aurez en quelque sorte à celle de Dieu Lui-même, et qu'il lui plaira de reconnaître en vous comblant, vous et vos familles, des bénédictions célestes. Tout ce qui se fait dans le saint ministère se fait pour procurer à Dieu la gloire en procurant aux âmes le salut ; et le saint sacrifice de la messe, qui est la merveille des merveilles du Seigneur est ainsi le résumé de tout le ministère des prêtres. Car c'est surtout le saint sacrifice de la messe qui glorifie Dieu et qui sauve le monde : et Dieu épargne le monde et le bénit, parce que le saint sacrifice l'apaise Lui-même et Le glorifie. Dès lors, mesdames, quelle abondance de grâces ne recueillerez-vous point, chaque matin que vos prêtres, prenant la Sainte Victime, l'immoleront pour le salut du monde ! Et s'il est vrai que le monde reçoit assez de la messe d'un prêtre pour être sauvé, quels flots immenses de grâces découleront donc pour vous, chaque matin, de tant de sacrifices offerts par ceux que votre pieuse charité aura faits vos prêtres !

Voilà votre centuple dès cette vie, mesdames. Peut-il y en avoir de plus engageant ? Aussi souhaité-je qu'un grand nom-

bre de personnes y aient part. Et cela sera possible de bien des manières. Vous direz à vos amies, à vos connaissances, que chacune pourra contribuer à l'œuvre selon ses moyens, soit par des aumônes, si petites soient-elles, soit par du travail, soit encore en sollicitant les matières premières, soit de toutes ces manières à la fois. Il n'y aura donc pas de cotisation fixe ; mais pour faire partie de l'œuvre et profiter de ses avantages, on devra se faire inscrire et y contribuer d'une manière active quelconque. Cette œuvre devra du reste être une œuvre diocésaine dont l'honneur et l'institution appartiendront aux dames de Québec, et dont les fruits seront destinés aux vocations sacerdotales du diocèse. Il va de soi que les vocations apostoliques aux missions africaines n'en seront pas exclues, l'œuvre étant placée sous le vocable et la protection de N.-D. d'Afrique. Et je me plais à penser que ce sera pour vous une douce joie de savoir que là-bas, sous le ciel d'Afrique, tel ou tel missionnaire vous est redevable du bien qu'il fait aux pauvres nègres, parce que, durant son année de probation à Québec, votre ouvroir sera venu au secours de son indigence et l'aura mis en mesure de répondre à l'appel du Divin Maître.

Vous vous inscrirez donc, mesdames, et vous ferez du zèle autour de vous pour gagner à votre ouvroir bien des âmes charitables. Vous le savez comme moi : ce qui est essentiel à un ouvroir, c'est qu'il y ait ouvrières et matières premières. Ni les unes ni les autres, espérons-le, ne manqueront au vôtre.

J'ai dit que je ne vous tracerais point de programme. Permettez-moi toutefois d'ajouter ici un simple mot sous forme de question.

Ne pourrait-on pas intéresser des marchands d'étoffes à l'ouvroir des séminaristes pauvres ? Il y a vos fournisseurs, il y a ceux de vos amis : quel est celui qui refuserait de donner une fois par année pour votre Ouvroir, soit une pièce, soit quelque coupons d'étoffe, soit quelque autre chose ? D'un autre côté, parmi les prêtres, il s'en trouvera peut-être à qui telle soutane, tel manteau ne convient plus... Mais vous, à votre ouvroir, n'aurez-vous pas vite fait d'en tirer parti en faveur de quelque séminariste pauvre ?

Je pose seulement ces questions. Mais les poser, c'est déjà les résoudre dans un sens favorable.

C'est vous, mesdames, qui avez le souci de toutes ces choses : car l'ouvroir sera votre œuvre. Quoique placé sous le vocable de Notre-Dame d'Afrique, l'ouvroir ne sera pas l'œuvre des Religieuses Missionnaires d'Afrique, mais la vôtre. Et j'attire l'attention sur ce fait pour prévenir toute confusion. — L'œuvre ne rapportera rien aux religieuses. Elles ont pris, il est vrai, l'initiative de l'organisation. Elles ont fait toutes les démarches nécessaires, avec plaisir, avec reconnaissance pour le diocèse qui les a accueillies avec tant de sympathie. Elles sont disposées à prendre leur part active à l'œuvre en mettant un local à sa disposition pour les réunions de travail, ainsi que la chapelle pour le Salut qui suivra. Elles feront aussi tout ce qui leur sera possible pour rendre les réunions agréables et intéressantes, et deux d'entre elles s'occuperont de préparer l'ouvrage. Voilà ce qu'elles ont fait, voilà ce qu'elles feront. Mais elles comptent que lorsque l'ouvroir sera lancé, vous, mesdames, qui le composez, prendrez vous-mêmes l'initiative, pour vous constituer un comité, élisant vous-mêmes votre présidente et vos officières, et posant les conditions que vous-mêmes décrierez nécessaires pour tout ce qui concerne le maintien et la bonne marche de l'œuvre. La part des religieuses ne vous fera jamais défaut dans les proportions que leur permettent les moyens dont elles disposent, et que je viens d'indiquer.

J'énumère maintenant les faveurs spirituelles généreusement accordées à votre ouvroir par S. G. Mgr l'Archevêque de Québec, et c'est par là que je terminerai.

C'est d'abord, à la suite de chaque réunion, le Salut et la Bénédiction du Très Saint Sacrement. Ces réunions doivent avoir lieu tous les quinze jours, le lundi de 2h. à 4h., à partir de lundi prochain. Quelle belle récompense, mesdames, qu'une « bénédiction » de Notre-Seigneur ! Votre piété saura apprécier pareille faveur. Ici aux pieds de Jésus, après avoir travaillé de vos mains pour ses pauvres les plus chers, ses prêtres futurs, vous pourrez tout demander ; Il sera disposé à tout vous donner.

C'est ensuite la bénédiction que le Saint Père a déjà accordée aux dames qui font partie des comités destinés à venir en

aide aux œuvres d'apostolat entreprises par les Sœurs Blanches.

Ce sont aussi les indulgences générales accordées par le Souverain Pontife à l'œuvre des pauvres clercs.

Mais c'est plus particulièrement une indulgence de 100 jours accordée par Mgr l'Archevêque à chaque réunion des dames charitables, et aussi à toute personne qui contribuera à la bonne œuvre. Cent jours d'indulgence ! Précieuse faveur ! mesdames. Mettez toujours en honneur le soin de gagner des indulgences. Quelles dévotions pourriez-vous plus sûrement choisir que celles que l'Eglise approuve et indulgencie ?

Il y a, dit le P. Faber, de *grands rapports* entre les indulgences et la vie spirituelle ; et l'usage des dévotions indulgenciées est la pierre de touche à laquelle on reconnaît presque infailliblement un bon catholique. Saint Alphonse dit que pour devenir un saint il suffit de gagner le plus d'indulgences possible. Vous travaillerez donc à votre belle œuvre, mesdames, et vous aurez l'avantage de vous enrichir spirituellement tout en portant secours à l'indigence.

Et maintenant, Monseigneur, daignez bénir de nouveau les religieuses qui ont organisé cette pieuse réunion, et leur bonne Mère en particulier, dont vous avez vu le dévouement pour cette œuvre et que la maladie, hélas, retient en ce moment dans sa cellule. — Bénissez ces dames charitables accourues si nombreuses, désireuses qu'elles sont de se dévouer tout entières à nos séminariste pauvres. — Bénissez l'ouvroir auquel la charité féconde de votre bon diocèse donne aujourd'hui le jour ? C'est un enfant au berceau : que sera-t-il ? « *Quis putas puer iste erit ?* » Nous le savons : Béni par vous, Monseigneur, l'enfant grandira et se fortifiera. Et l'« Ouvroir de Notre-Dame d'Afrique pour les séminaristes pauvres » réalisera les merveilles dont la charité est coutumière. — Ainsi soit-il.

La *mauvaise presse* est le fléau de trop de foyers même chrétiens.

Soutenir de son sou quotidien le mauvais journal, c'est fournir des fonds à un ennemi pour nous opprimer.

Orléans

— o —

Mgr Touchet, évêque d'Orléans, parlant à ses prêtres, il y a quelques semaines, a exposé ainsi les tendances et les desseins de l'épiscopat, en vue du régime de la Séparation :

Lorsque fidèles et prêtres sont divisés, vous devinez que les évêques ne peuvent pas être très unis. Nous subissons les contre-coups de « l'air ambiant », lors même que nous voulons le plus nous en garer.

Donc, il y a trois courants chez nous.

Les premiers veulent nettement s'aménager avec la loi. Elle est mauvaise. N'importe : si mauvaise soit-elle, essayons de nous en servir.

Les seconds veulent nettement le non-aménagement avec elle. Elle est plus que mauvaise, elle est *trop* mauvaise. Ignorons-la.

Les troisièmes sont hésitants. D'où vient leur hésitation ? Naturellement de ce que les deux partis présentent en faveur de leurs opinions des arguments de valeur ; de ce que aussi les hommes qui soutiennent ces opinions sont eux-mêmes au-dessus de tout soupçon, pour leur intelligence et leur dévouement à la cause de l'Eglise.

Et alors . . . la solution, car on ne peut rester éternellement hésitant.

La solution, autant que je le conçois, la voici.

Les évêques se réuniront en assemblée plénière.

Il le faut. C'est le désir d'un très grand nombre d'entre nous, peut-être de l'universalité. C'est le vœu, impérieux presque, des clergés. C'est l'attente anxieuse des catholiques.

La présence des cardinaux à Paris nous présage cette réunion. Les vénérables chefs de l'épiscopat auront préparé — je n'en sais rien, mais j'en suis sûr — nos travaux, avec la sagesse et la compétence que tous révèrent ; et, pour mon compte, d'ici je leur envoie mon merci le plus confiant.

L'assemblée des évêques, à mon humble avis, devrait avoir lieu aussitôt que possible. Outre qu'il faut toujours se hâter en France pour saisir une liberté, nous avons des choses à déléguer, encore plus des attitudes à prendre avant que paraisse le règlement d'administration publique. Je dis cela en réser-

vant, bien entendu, des avis meilleurs que le mien, uniquement parce que l'heure est venue pour tous de parler clairement.

A cette assemblée plénière nous apporterons notre avis avec modestie, mais avec loyauté.

Ces avis différeront : c'est entendu.

Peut-être se ramèneront-ils à l'unité. Peut-être ne s'y ramèneront-ils point.

S'ils ne s'y ramènent point, le mal sera tout petit.

En effet, ils seront transmis au suprême Pontife, démontrés, raisonnés.

Le Pape appréciera, jugera, parlera. Et tous obéiront. Et tous marcheront dans la même voie. Les évêques avec le Pape; les clergés avec les évêques, les fidèles avec les clergés. Et ce sera très beau! Et alors se produira cette entente sacrée de laquelle le Saint-Père daignait me dire à moi-même, lors d'une audience récente, avec une émotion si pénétrante et une conviction si forte que j'en fus comme bouleversé : *Habebimus unitatem, et in unitate veritatem, et in veritate caritatem, et in caritate Deum!* Oui! nous aurons l'unité, et dans l'unité la vérité, et dans la vérité la charité, et dans la charité Dieu!

Bibliographie

— LA DOCTRINE DE LA SAINTE MESSE exposée aux fidèles, par l'auteur de *La Sainte Messe, doctrine et pratique*. — In-12 de 340 pages, avec gravures et têtes de pages. — Prix : broché, 1.50 fr., rel. $\frac{1}{2}$ toile tr. jaspée, 1.80, port, 0.50 fr. (P. Le-thielleux, Editeur, 22, rue Cassette, Paris-VI^e.)

La Sainte Messe, voilà le véritable foyer de la vie chrétienne. Si elle ne l'est plus assez, c'est qu'elle n'est plus suffisamment comprise et appréciée. Et cette ignorance même, cette indifférence d'un trop grand nombre de nos fidèles, ne viennent-elles pas en partie de ce qu'ils manquaient jusqu'ici, pour s'en instruire, d'un livre à la fois dogmatique et pratique? M. l'aumônier de la Retraite de Redon l'a cru, et c'est là la raison de son livre.

Pour combler cette lacune de notre librairie religieuse, des âmes apostoliques qui ont compris que, pour sauver la France, il fallait en régénérer le sang catholique à sa source même, ont déjà depuis quelques années répandu de divers côtés un ouvrage venu d'Allemagne, où il a fait le plus grand bien, *La*

Sainte Messe, du P. Martin de Cochem. Ce livre a certes beaucoup de bon, mais ce n'est pas l'idéal pour l'esprit français : la traduction est de lecture pénible, puis, l'ouvrage lui-même manque d'ordre et de précision dans l'exposé de la doctrine ; déjà ancien, il a besoin d'être rajeuni et allégé de certaines histoires qui ne sont plus de notre temps. On a bien tenté récemment cet élagage, mais on n'a pas refondu le texte.

Fort à propos M. l'abbé Grimault a repris le travail dans son ensemble et nous donne enfin un *Cochem français et moderne*, le *Chaignon* des Fidèles.

La doctrine de la Sainte Messe, exposée aux fidèles, est en effet un travail de vulgarisation pratique de théologie dogmatique. Ecrit « en langage fort clair et aussi pieux qu'élevé, sous de multiples paragraphes et alinéas heureusement divisés... il traite avec onction, science et distinction... avec autant de charmante simplicité que d'heureux à propos, des mystères les plus augustes de notre sainte religion ». C'est bien le livre rêvé et aujourd'hui nécessaire ; le *trésor caché* mis à découvert et à la portée de tous.

A sa lecture, ou plutôt à sa méditation, ce n'est pas seulement l'excellence de la Sainte Messe et de ses fruits sans nombre qu'on apprend à connaître et à estimer dans un précis substantiel et saisissant de la doctrine de l'Eglise sur la nature et la valeur du saint sacrifice, c'est le développement du drame divin lui-même qu'on apprend à suivre et à goûter dans le commentaire concis et plein de sens de l'Ordinaire de la Messe, dans l'exposé si intéressant des diverses manières d'entendre le saint sacrifice, en conformant ses pensées et ses affections soit à la liturgie de l'Eglise, soit aux fins du sacrifice, soit au type primordial de la Messe, c'est-à-dire à l'immolation du Calvaire.

Prêtre ou fidèle, nul ne lira ce livre sans en ressentir un accroissement de ferveur envers les saints mystères, « sans en retirer, dit le Cardinal de Rennes, des fruits de vie et de salut ». Et nous pouvons conclure avec Mgr l'évêque de Coutances, « qu'en le publiant l'auteur a bien mérité de l'Eglise ». P.

— REVUE DU MONDE INVISIBLE (8e année). Paraît tous les mois.—Abonnement : 12 fr. par an. Directeur, Mgr Le Monnier, 29, rue de Tournon, Paris.

Sommaire de la livraison de février :

Le curé d'Ars et Claire G. (Mgr M. Le Monnier.) — Faut-il étudier le spiritisme (Ch. Richet) — Mystères télépathiques (Dr Ox.) — Le mouvement psychique (X.) — La mort de l'homme aux ardoises mystérieuses (X.) — Psychologie du saint (Dr A. Foix) — Une théorie biologique du sommeil (Dr X.) — Bibliographie.